

nement des avantages considérables, eux pour qui la grande épreuve est surtout l'isolement. Ce que je venais d'entendre et de voir m'inspirait la résolution de recommander ailleurs la formation des Fraternités Sacerdotales et de donner comme type à celles-ci le règlement de la Fraternité de Paris.

On s'applaudit de ma conversion aux Fraternités Sacerdotales et la réunion se termina par le Salut du Très Saint Sacrement, après lequel ces Messieurs purent causer ensemble fraternellement.

Je retrouvai là les fondateurs et promoteurs de deux œuvres franciscaines florissantes à Paris dont les lecteurs de la *Revue* feront certainement avec plaisir la connaissance.

C'est d'abord l'œuvre de M. Blanvac, curé de Clichy. Vicaire de Courbevoie il y a 20 ou 25 ans, il groupa quelques Sœurs Tertiaires, trois ou quatre pour commencer, dans le but de s'occuper des enfants des écoles laïques, de les réunir pour les intéresser et les récréer les dimanches et les jours de congé et de leur enseigner le catéchisme. N'ayant aucun costume religieux, ces Tertiaires n'inspirent aucune défiance aux parents les plus hostiles à la religion et pénètrent ainsi pour leur faire du bien dans les milieux inaccessibles au prêtre. L'œuvre a prospéré ; les sociétaires sont au nombre de 33 ; elles dirigent plusieurs cercles et patronages laïques de jeunes filles. Des vocations ont germé dans ces milieux pour différentes Congrégations religieuses. Elles-mêmes en ont recruté pour leur Société et vraiment cette association apparaît comme l'œuvre du jour dans les milieux hostiles ou indifférents. Les patronages qui se fondent demandent à la Société des directrices et même des pays étrangers on s'adresse au fondateur pour avoir de ses Tertiaires.

Est-il besoin de faire ressortir la vertu et le dévouement de ces généreuses Tertiaires que rien d'extérieur, pas même l'habit religieux, n'attire à leur œuvre d'apostolat et à leur vie commune ! C'est vraiment l'esprit des premiers temps de l'Ordre qui les anime et les soutient, et il y a là un exemple frappant de la religion « *moderne et non moderniste* » qui nous apportera le salut.

L'autre fondation est celle de M. l'Abbé Lenerf, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. C'est la Fraternité de Notre-Dame des Anges. Elle se compose exclusivement de Sœurs Tertiaires qui retenues dans le monde sont décidées à y pratiquer, autant que possible, l'oraison et les austérités imposées par leurs Règles aux mem-